

## **Fiche de poste GPC EPS et coordination REP+**

### **Personnel concerné**

Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF

### **Cadre**

Circonscription de Brive Sud

### **Missions du poste**

- Accompagnement de l'enseignement de l'EPS dans les écoles de la circonscription
- Participation à l'équipe départementale EPS
- Soutien au partenariat USEP
- Constitution des dossiers d'agrément d'intervenants, de structures
- Relation avec les collectivités territoriales pour la mise en place de l'EPS dans les structures spécialisées
- Assistant de prévention : participation aux réunions du CHSCT, accompagnement de l'ISST dans les visites d'écoles, suivi et mise à jour des PPMS et des DUERP des écoles
- Accompagnement et suivi des stagiaires
- Promotion et suivi des actions dans les domaines scientifiques dans la circonscription
- Accompagnement des actions inter-degrés
- Mise en œuvre du volet départemental du PAF dans la circonscription
- Coordination de l'éducation prioritaire : mise en synergie des actions des écoles avec celles des partenaires dans le cadre de la réussite éducative, promotion et suivi des actions, participation au comité directeur
- formation en éducation prioritaire : conduite de la formation, participation au groupe académique REP et REP+

### **Compétences attendues**

- Connaissances approfondies dans le domaine de l'enseignement de l'EPS
- Connaissances approfondies dans le domaine de l'éducation prioritaire (fonctionnement, structures, dispositifs, partenariat)
- Connaissance approfondie des spécificités des publics scolarisés en éducation prioritaire
- Aptitude à animer une équipe
- Aptitude à communiquer avec des professionnels dans et hors éducation nationale
- Aptitude à travailler dans des situations complexes, à proposer des actions innovantes
- Aptitude à accompagner les évolutions institutionnelles

### **Conditions d'exercice**

- Equipe de circonscription Brive Sud

## Fiche de poste GPC LV

### Personnel concerné

Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF

### Cadre

Circonscription de Brive Sud

### Missions du poste

Dans le cadre du département

- Formation et accompagnement des enseignants dans le domaine de l'ELVE
- Développement de l'ouverture internationale et de la mobilité des enseignants (projets ERASMUS+)
- Participation au groupe de pilotage académique ELVE (production de ressources)
- Mise en œuvre du volet départemental du PAF en LV
- Suivi institutionnel de l'ELVE
- Mise en place des ELCO
- Accompagnement et suivi des enseignants LCO

Dans le cadre de la circonscription

- Accompagnement et suivi des stagiaires
- Accompagnement des actions inter-degrés
- Mise en œuvre du volet départemental du PAF dans la circonscription
- Mise en œuvre du recrutement des aides humaines : constitution des dossiers, conduite d'entretiens, suivi des AVS/EVS

### Compétences attendues

- Connaissances approfondies dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes
- Connaissances approfondies dans le domaine de l'ELCO
- Aptitude à animer une équipe
- Aptitude à communiquer avec des professionnels dans et hors éducation nationale
- Aptitude à travailler dans des situations complexes, à proposer des actions innovantes
- Aptitude à accompagner les évolutions institutionnelles

### Conditions d'exercice

- Equipe de circonscription Brive Sud
- Mission départementale ELVE

## Fiche de poste Conseiller pédagogique chargé du numérique circonscription Tulle Sud

### Personnel concerné

- Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable.

### Cadre

Placé sous l'autorité du Directeur Académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (note de service n° 96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'I.E.N.

Le CPC est affecté à plein temps auprès de l'IEN. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

Affectation à titre définitif sous réserve de la possession du CAFIPEMF.

### Missions du poste

- Accompagner les enseignants (PE stagiaires et titulaires) du territoire dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs, informations...) et la mise en œuvre des programmes.
- Aider à l'élaboration et l'accompagnement de projets d'écoles ou de classe.
- Concevoir et conduire des actions de formation continue (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles...) répondant au cahier des charges départemental et académique.
- Articuler les actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et, le cas échéant, avec celles des autres circonscriptions du département.
- Participer aux groupes de travail départementaux.
- Promouvoir des espaces et modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours aux TIC : site de circonscription.
- Contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenu au plan local, départemental, national.
- Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'Inspecteur de l'Education Nationale (EVS,...).
- Représenter l'Inspecteur de l'Education Nationale à sa demande
- Participer en coopération avec l'équipe de circonscription à la conception et à l'élaboration du tableau de bord de circonscription, à son analyse et à la définition des principaux axes de travail (actions de formation, relation avec les partenaires...).

Par ailleurs, l'IEN de circonscription ayant en charge la mission « TICE », le conseiller pédagogique aura comme priorités :

- **Accompagner le plan « Ecoles numériques Corrèze » par :**
  - le suivi des dossiers (respect des dates de dépôt des candidatures, mise en conformité des demandes, suivi des installations, lien avec les partenaires),
  - la mise à jour des statistiques et bilans.
- **Accompagner le développement des Espaces Numériques de Travail Ecoles. Il s'agira de :**
  - Concevoir et conduire en coopération avec les conseillers pédagogiques et les partenaires des actions de formation (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles) visant à promouvoir les ENT ;
  - Etablir des comptes rendus faisant usage de pratiques innovantes pouvant faire l'objet de communication et/ou de diffusion, notamment lors des instances départementales de pilotage.
- **Accompagner la mise en place des formations à distance M@gistère par :**
  - Une aide à la modification des parcours proposés sur la plateforme de manière à les adapter aux réalités locales (classes multi-niveaux,...) ;
  - La formation de l'ensemble des acteurs mobilisés (ATICE, CPC, IE N,...)
  - La participation (avec le groupe de pilotage départemental constitué) aux actions de formation de type national.

- **Accompagner le suivi de l'application Base élèves 1<sup>er</sup> degré et de ses dérivés par :**
  - La participation aux actions de formation destinées aux directeurs ;
  - La formation des Atice ;
  - Une collaboration étroite avec les services administratifs pour la remontée et l'exploitation des données.
- **Accompagner les expérimentations intégrant l'usage des Tice au sein des classes des écoles de la circonscription en vue d'une communication et/ou diffusion de pratiques innovantes**

### **Compétences attendues**

- Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes et son exemplarité.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique) pour un usage autonome et efficace
- Maîtriser l'outil informatique et se tenir informer des nouveautés et expérimentations en matière d'utilisation des Tice dans le premier degré.
- Etre capable de produire et de mutualiser des ressources.

### **Conditions d'exercice**

- La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant sur le temps de pause, le soir, le mercredi, voire durant les congés. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
- Le conseiller pédagogique participera :
  - aux réunions de conseils de cycles et / ou de maîtres permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement – en présence ou en suppléance de l'IEN dans le cadre des évaluations d'école ;
  - aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
  - aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles il aura été désigné) pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
  - aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.
- Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.

## Fiche de poste Conseiller pédagogique circonscription Tulle Sud

### Personnel concerné

- Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable.

### Cadre

Placé sous l'autorité du Directeur Académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (note de service n° 96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'I.E.N.

Le CPC est affecté à plein temps auprès de l'IEN. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

Affectation à titre définitif sous réserve de la possession du CAFIPEMF.

### Missions du poste

- Accompagner les enseignants (PE stagiaires et titulaires) du territoire dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs, informations...) et la mise en œuvre des programmes.
- Aider à l'élaboration et l'accompagnement de projets d'écoles ou de classe.
- Concevoir et conduire des actions de formation continue (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles...) répondant au cahier des charges départemental et académique.
- Articuler les actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et, le cas échéant, avec celles des autres circonscriptions du département.
- Participer aux groupes de travail départementaux.
- Promouvoir des espaces et modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours aux TIC.
- Contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenu au plan local, départemental, national.
- Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'Inspecteur de l'Education Nationale.
- Représenter l'Inspecteur de l'Education Nationale à sa demande.
- Participer en coopération avec l'équipe de circonscription à la conception et à l'élaboration du tableau de bord de circonscription, à son analyse et à la définition des principaux axes de travail (actions de formation, relation avec les partenaires...).

Par ailleurs, l'IEN de circonscription ayant en charge la mission « TICE », le conseiller pédagogique sera amené à :

- **Accompagner le plan « Ecoles numériques Corrèze » par :**
- **Accompagner le développement des Espaces Numériques de Travail Ecoles. Il s'agira de :**
  - Concevoir et conduire en coopération avec les autres conseillers pédagogiques de la circonscription et les partenaires des actions de formation (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles) visant à promouvoir les ENT ;
  - Etablir des comptes rendus faisant usage de pratiques innovantes pouvant faire l'objet de communication et/ou de diffusion, notamment lors des instances départementales de pilotage.
- **Accompagner la mise en place des formations à distance M@gistère par :**
  - Une aide à la modification des parcours proposés sur la plateforme de manière à les adapter aux réalités locales (classes multi-niveaux,...) ;
  - La formation de l'ensemble des acteurs mobilisés ;
  - La participation (avec le groupe de pilotage départemental constitué) aux actions de formation de type national.
- **Accompagner le suivi de l'application Base élèves 1<sup>er</sup> degré et de ses dérivés par :**
  - La participation aux actions de formation destinées aux directeurs ;

- **Accompagner les expérimentations intégrant l'usage des Tice au sein des classes des écoles de la circonscription en vue d'une communication et/ou diffusion de pratiques innovantes**

### **Compétences attendues**

- Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes et son exemplarité.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique) pour un usage autonome et efficace
- Maîtriser l'outil informatique et se tenir informer des nouveautés et expérimentations en matière d'utilisation des Tice dans le premier degré.
- Etre capable de produire et de mutualiser des ressources.

### **Conditions d'exercice**

- La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant sur le temps de pause, le soir, le mercredi, voire durant les congés. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
- Le conseiller pédagogique participera :
  - aux réunions de conseils de cycles et / ou de maîtres permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement -- en présence ou en suppléance de l'IEN dans le cadre des évaluations d'école ;
  - aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
  - aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles il aura été désigné) pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
  - aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.

Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.

## Fiche de poste Conseiller pédagogique généraliste de circonscription circonscription Brive Nord

### Personnel concerné

- Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF.
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable.

### Cadre

Placé sous l'autorité du Directeur Académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (note de service n° 96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'I.E.N.

Le CPC est affecté à plein temps auprès de l'IEN. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

### Missions du poste

- Accompagner les enseignants (PE stagiaires et titulaires) du territoire dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs, informations...) et la mise en œuvre des programmes.
- Aider à l'élaboration et l'accompagnement de projets d'écoles ou de classe.
- Concevoir et conduire des actions de formation continue (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles...) répondant au cahier des charges départemental et académique.
- Articuler les actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et, le cas échéant, avec celles des autres circonscriptions du département.
- Participer aux groupes de travail départementaux.
- Promouvoir des espaces et modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours aux TIC : site de circonscription.
- Contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.
- Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'Inspecteur de l'Education Nationale (EVS...).
- Représenter l'Inspecteur de l'Education Nationale à sa demande.

Par ailleurs l'IEN de circonscription ayant en charge la mission « arts et culture », le conseiller pédagogique pourra :

- Participer, en tant qu'expert, aux tâches départementales **en relation avec les arts visuels** (renseigner les enquêtes départementales ou académiques, écrire ou réécrire des conventions avec différents partenaires, instruire les demandes d'agrèments pour les intervenants extérieurs, donner un avis sur des projets pédagogiques, établir l'emploi du temps d'intervenants en coordination avec les collectivités, participer à des actions de formation continue).

### Compétences attendues

- Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire.
- Posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Enrichir continuellement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes et son exemplarité.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique) pour un usage autonome et efficace.

### Conditions d'exercice

- La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant sur le temps de pause, le soir, le mercredi, voire durant les congés. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures
- Le conseiller pédagogique participera :

- aux réunions de conseils de cycles et / ou de maîtres permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement – en présence ou en suppléance de l'IEN dans le cadre des évaluations d'école ;
  - aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
  - aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles il aura été désigné) pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
  - aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.
- Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.



## **Fiche de poste** **CPC généraliste à mission EPS Tulle Sud**

### **Personnel concerné**

- Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable.

### **Cadre**

Placé sous l'autorité du Directeur Académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (note de service n° 96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'I.E.N.

Le CPC est affecté à plein temps auprès de l'IEN. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

Affectation à titre définitif sous réserve de la possession du CAFIPEMF.

### **Missions du poste**

- Accompagnement des enseignants (stagiaires et titulaires) du territoire dans la prise en compte des attendus institutionnels et dans la mise en œuvre des programmes ;
- Accompagnement des équipes pédagogiques comme assistant de prévention (PPMS, DUERP...)
- Conception et conduite d'actions de formation continue : animations pédagogiques, stages (de circonscription, départementaux et inter degrés) ;
- Conception et conduite de projets répondant au cahier des charges départemental et académique ;
- Etablissement, promotion de relations partenariales avec les collectivités territoriales et les associations complémentaires de l'école (USEP, OCCE...);
- Articulation des actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et avec celles des autres circonscriptions du département ;
- Suivi des dossiers de sorties scolaires ;
- Accompagnement de l'enseignement de l'EPS dans les écoles de la circonscription ;
- Participation à l'équipe départementale EPS ;
- Soutien au partenariat USEP ;
- Présence aux rencontres de circonscription (impulsion, conception, exploitation) ;
- Etude et suivi des dossiers d'agrément d'intervenants, de structures ;
- Relation avec les collectivités territoriales pour la mise en place de l'EPS ;

**Par ailleurs, l'IEN de circonscription ayant en charge la mission « TICE », le conseiller pédagogique sera amené à :**

- **Accompagner le plan « Ecoles numériques Corrèze » en coopération avec les autres conseillers de circonscription ;**
- **Accompagner le développement des Espaces Numériques de Travail Ecoles. Il s'agira de :**
  - Concevoir et conduire en coopération avec les autres conseillers pédagogiques de la circonscription et les partenaires des actions de formation (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles) visant à promouvoir les ENT ;
  - Etablir des comptes rendus faisant usage de pratiques innovantes pouvant faire l'objet de communication et/ou de diffusion, notamment lors des instances départementales de pilotage.
- **Accompagner la mise en place des formations à distance M@gistère par :**
  - Une aide à la modification des parcours proposés sur la plateforme de manière à les adapter aux réalités locales (classes multi-niveaux,...) ;
  - La formation de l'ensemble des acteurs mobilisés ;
  - La participation (avec le groupe de pilotage départemental constitué) aux actions de formation de type national.

- **Accompagner le suivi de l'application Base élèves 1<sup>er</sup> degré et de ses dérivés par :**
  - La participation aux actions de formation destinées aux directeurs ;
- **Accompagner les expérimentations intégrant l'usage des Tice au sein des classes des écoles de la circonscription en vue d'une communication et/ou diffusion de pratiques innovantes**

### **Compétences attendues**

- Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes et son exemplarité.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique) pour un usage autonome et efficace
- Maîtriser l'outil informatique et se tenir informer des nouveautés et expérimentations en matière d'utilisation des Tice dans le premier degré.
- Etre capable de produire et de mutualiser des ressources.

### **Conditions d'exercice**

- La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant sur le temps de pause, le soir, le mercredi, voire durant les congés. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
- Le conseiller pédagogique participera :
  - aux réunions de conseils de cycles et / ou de maîtres permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement – en présence ou en suppléance de l'IEN dans le cadre des évaluations d'école ;
  - aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
  - aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles il aura été désigné) pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
  - aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.

Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.

## **Fiche de poste** **Conseiller pédagogique de circonscription généraliste**

### **Personnel concerné**

Enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF

### **Cadre**

Circonscription Tulle Nord – ASH :

- écoles des secteurs de Corrèze, Seilhac, Treignac et Uzerche
- IME ; SEGPA ; EREA ; ITEP (pour des actions de formation ponctuelles)

### **Missions du poste**

- accompagnement des enseignants (stagiaires et titulaires) du territoire dans la prise en compte des attendus institutionnels et dans la mise en œuvre des programmes et plus spécifiquement pour **les domaines scientifiques et de l'éducation physique et sportive** ;
- accompagnement des équipes pédagogiques comme assistant de prévention (PPMS, DUERP...)
- conception et conduite d'actions de formation continue : animations pédagogiques, stages (de circonscription, départementaux et inter degrés) ;
- conception et conduite de projets répondant au cahier des charges départemental et académique ;
- établissement, promotion de relations partenariales avec les collectivités territoriales et les associations complémentaires de l'école (USEP, OCCE...) ;
- articulation des actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et avec celles des autres circonscriptions du département ;
- participation aux groupes de travail relevant : de l'éducation physique et sportive, de la culture scientifique, du numérique, de la santé et la sécurité au travail et de l'égalité filles / garçons ;
- promotion des espaces et modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours aux TUIC ;
- contribution à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.

### **Compétences attendues**

- Connaissances didactiques et pédagogiques approfondies dans le domaine de l'enseignement scientifique, de l'EPS et du numérique ;
- Maîtrise des outils du numérique : logiciels (excel, word, power point), gestion d'un site internet sous spip, utilisation d'un TBI, de tablettes, d'une plateforme de formation à distance « m@gitère » ;
- Aptitude à animer une équipe ;
- Aptitude à communiquer avec des professionnels dans et hors éducation nationale ;
- Aptitude à travailler dans des situations complexes, à proposer des actions innovantes ;
- Aptitude à accompagner les évolutions institutionnelles.

### **Conditions d'exercice**

Le (La) conseiller (ère) pédagogique participera :

- aux réunions de conseils de cycles, de maîtres, de conseil écoles- collège permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement en présence ou en suppléance de l'IEN ;
- aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
- aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles il aura été désigné pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
- aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.

Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.